

# Rectificatif

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1581

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les femmes au service de l'économie

**Le temps partiel dicte ses règles aux femmes appelées à concilier, pour le bien de la société et des hommes, la famille et le travail.**

Le marché du travail fixe l'offre. Les travailleurs, femmes et hommes, s'adaptent. Flexibles à loisir, ils doivent se plier aux besoins des entreprises. Le temps partiel singe d'autres formules magiques. Il permettrait de concilier famille et vie professionnelle. L'époque des choix déchirants - travail ou famille - des va-et-vient épuisants - travail famille travail - serait révoquée. Rien de plus faux rétorque Magdalena Rosende, sociologue, qui jette un regard critique sur le temps partiel. Celui-ci concerne presque exclusivement les femmes. Au lieu de modifier l'organisation du travail - sa durée notamment - de mettre en place des structures d'accueil pour les enfants, d'homogénéiser les horaires scolaires ou d'inciter les hommes à partager les tâches ménagères, afin que les femmes accèdent au marché du travail dans des conditions équitables, on fabrique du temps partiel à la mesure des nécessités économiques et de la domination masculine. Les femmes s'exécutent, prisonnières de la nécessité. La productivité l'emporte sur la quali-

té de vie et les belles promesses d'égalité. En 1997 déjà, François Hainard affirmait sans détour que «c'est bel et bien à une flexibilité contrainte à laquelle on a à faire, et de moins en moins à une flexibilité choisie et souhaitée.»

## Des femmes pour des emplois précaires

Le marché du travail a besoin des femmes. Les femmes ont besoin du travail, vecteur d'indépendance économique. En réalité, elles y accèdent par la porte de service. Depuis les années septante, le taux d'activité féminine a pris l'ascenseur. De 30 à 35%, il atteint de nos jours près de 65%. Cependant, une sur deux n'est pas occupée à plein temps. Huit emplois à temps partiel sur dix sont l'affaire des femmes. Touchées plus durement par le chômage, discriminées par rapport aux hommes (cf. les études de Yves Fluckiger, ainsi que *DP* n°1437), leur destin se joue souvent au bas de l'échelle sociale. Des revenus insuffisants, une protection sociale défaillante - au-dessous du mi-temps le salaire n'est pas assujéti à la LPP et les conventions collectives sont un vain mot - et des perspectives de carrière réduites, voire inexistantes, pèsent sur leur vie professionnelle. Elles sont les cibles, au même titre qu'une bonne partie de la population étrangère, d'un système économique friand d'une main-d'œuvre captive, disponible sur appel, concentrée dans le commerce de détail, le nettoyage, les ser-

vices sociaux et de santé à faible valeur ajoutée. Des branches qui occupent la moitié des femmes actives.

Certes il y a quelques privilégiées. Des femmes qui choisissent leur avenir professionnel, qui maîtrisent leur emploi du temps, qui assument des responsabilités, en exploitant parfois le travail domestique d'autres femmes. Le bonheur de ces exceptions, qui dépend largement d'une bonne formation et d'un milieu social favorable, risque de cacher la masse condamnée à l'anonymat du travail «contraint». Bien sûr, les femmes bénéficiant d'une formation supérieure se multiplient depuis trente ans. Toutefois, les secteurs qu'elles investissent comptent peu sur le marché du travail.

## La force du patriarcat

Le patriarcat est encore vivant. Magdalena Rosende évoque volontiers ce corset à la fois symbolique et réel, subi et intériorisé, qui réduit les femmes aux rôles subalternes décidés par les hommes (85% d'entre elles, travaillant à temps partiel, se déclarent satisfaites). Le temps partiel est un avatar du patriarcat. Il condamne les femmes à la famille et au travail avec leur consentement. Malgré les timides changements affectant les modèles sociaux, les hommes à temps partiel, 12 à 13% de la population masculine active, se consacrent davantage à leur épanouissement personnel, voire professionnel,

qu'aux corvées ménagères. De plus, quand c'est le cas, le temps partiel n'est qu'un pis-aller provisoire ou une solution alimentaire pendant les études.

L'égalité entre femmes et hommes inscrite dans la Constitution fait encore les frais du patriarcat. Après les intentions, il faudrait des mesures concrètes. Le marché du travail devrait intégrer les exigences des travailleurs et travailleuses et non pas les laminer au nom de ses seuls intérêts. Une politique familiale cohérente - qui ne serait pas déguisée en politique de l'emploi - devrait soutenir l'effort éducatif des parents. Et plus profondément, tout le monde, sans distinction aucune, devrait bénéficier des mêmes chances de formation et de choix professionnel. *md*

François Hainard, *Vers quelle féminisation du travail allons-nous en Suisse ?*, IUED, Genève, 1997.

Yves Fluckiger, «Analyse économique des différences de salaire entre femmes et hommes en Suisse», *Actualités OFS, SAKE-NEWS* 1/95, OFS, Berne, 1995.

Sylvia Strub, *Le travail à temps partiel en Suisse*, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), Berne, mars 2003.

Disponible à l'adresse: [www.fairplay-at-work.ch](http://www.fairplay-at-work.ch)

*L'Emilie*, n°1474, juin-juillet 2003, dossier consacré au travail à temps partiel.

## Rectificatif

L'article consacré au droit de vote des femmes, paru dans *DP* n°1580, comptait maladroïtement dix-huit hommes au lieu des trente-huit effectivement en charge au Conseil des États lors de la législature qui s'achève.